

MASTER 2 ERGONOMIE / TRAVAIL ET TRANSITIONS ECOLOGIQUES ET SOCIETALES

· MASTER 2 ERGONOMIE / TRAVAIL ET TRANSITIONS ECOLOGIQUES ET SOCIETALES

Le master mention Ergonomie « Travail et Transitions Écologiques et Sociétales » de l'Institut d'Études du Travail de Lyon - Université Lyon 2 forme des cadres en ergonomie capables de contribuer aux projets de structures (entreprises publiques ou privées



Présentation

Le master mention Ergonomie « Travail et Transitions Écologiques et Sociétales » de l'Institut d'Études du Travail de Lyon - Université Lyon 2 forme des cadres en ergonomie capables de contribuer aux projets de structures (entreprises publiques ou privées, collectivités territoriales, associations, etc.) qui souhaitent faire évoluer leur modèle socio-productif en intégrant des critères relatifs à la soutenabilité du travail et/ou au développement durable. Les étudiant.e.s sont doté.e.s des connaissances, des méthodes et des outils leur permettant de conduire des projets qui prennent en charge les transformations des milieux de travail, dans une perspective de durabilité du travail, de conception et de transition des systèmes de travail (dans leurs dimensions matérielles et immatérielles) allant vers une plus grande soutenabilité environnementale.

Spécificités

En Master 2, les étudiant.e.s réalisent une mission d'une durée minimale de 5 mois dans une entreprise publique ou privée, une collectivité territoriale, un service de santé, un organisme institutionnel, un cabinet conseil.

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC+4

Responsable(s) de la formation

[Pascal BEGUIN](#)

Contact secrétariat

[Shirley CRIADO](#)

Rythme

Possibilité de contrat de professionnalisation

Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#) selon le [calendrier de candidature](#)

- pour les étudiant.es non inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les étudiant.es inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les candidat.es de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)
- pour les étudiant.es non européen.nes qui résident en France ou dans un pays non équipé de Campus France (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)

Pour les étudiant.es non européen.nes qui résident dans un pays équipé de Campus France : la procédure CEF/Campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays

Et après ?

Niveau de sortie

- Master

Activités visées / compétences attestées

Compétences spécifiques :

- Conduire une intervention dans le champ de la conception des systèmes de travail, de la durabilité du travail ou de l'accompagnement des mutations / transitions professionnelles
- Co-concevoir des modèles de travail et de l'activité de travail au sein de structures (entreprise, collectivité territoriale, etc.) engagées dans un projet de transition écologique et sociétale.
- Acquérir des bases de la démarche et des outils de recherches-interventions partenariales finalisées en ergonomie sur les liens entre Travail et Anthropocène

Compétences transversales à tous les masters :

- Usages avancés et spécialisés des outils numériques
- Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés
- Communication spécialisée pour le transfert de connaissances
- Appui à la transformation en contexte professionnel

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

Les ergonomes issu.es de la formation exercent auprès de directions industrielles, de services en santé sécurité qualité environnement, de directions de Recherche et Développement, de Directions des Ressources Humaines et en cabinet conseil. Ils ou elles exercent également dans les collectivités territoriales, dans des organismes institutionnels de prévention

(CARSAT, OPPBTP, MSA, ARACT...) et dans les services de santé au travail.

Ils/elles peuvent aussi poursuivre leurs études en Doctorat mention « Ergonomie » (ED SHS 483 de l'UDL2). Les docteur.e.s en Ergonomie exercent dans les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche publique et privée (EPST, services R & D), et dans les directions industrielles de grandes entreprises publiques ou privées.